

Avis de constitution

SOCIETE « RIGOBERT CONSTRUCTION & FERRAILLAGE » en abrégé
« RCF »

Siège ABIDJAN PORT BOUET GONZACQUEVILLE
TERRE ROUGE CARREFOUR MALLET, Lot 727, Ilot 171

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 17 Jan 2024, et enregistrés au CEPICI le 26 Jan 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « RIGOBERT CONSTRUCTION &
FERRAILLAGE » en abrégé « RCF »

Objet : - Ferrailage ;
- Construction métallique ;
- Tous travaux de bâtiment
- Commerce général ;
- Import-export ;
- Toutes prestations de services.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'Emprunt de toutes sommes et en garantie l'affectation hypothécaire ou en nantissement de tout ou partie des biens sociaux.

- L'acquisition, la prise à bail, l'affermage et la location de tous terrains ou immeubles, ainsi que la création, l'aménagement et l'exploitation de tous bâtiments, usines, ateliers, bureaux, magasins pouvant servir d'une manière quelconque à l'un des objets de la société ;

- La participation sous toutes formes, y compris la fusion, dans toutes sociétés, syndicats, consortiums ou autres associations créés ou à créer, Ivoiriens ou étrangers, ayant directement ou indirectement des exploitations de même nature que celles qui font l'objet de la présente société ;

- Et généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'un des objets ci-dessus énumérés ou pouvant en faciliter l'extension et le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN PORT BOUET GONZACQUEVILLE
TERRE ROUGE CARREFOUR MALLET, Lot 727, Ilot 171

Dirigeant(s) M TCHANDJIEKPON NOUTIN RIGOBERT
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-01270 du 19/02/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°08842/GTCA/RC/2024 du 19/02/2024

